



## Compte-rendu du conseil d'école du 07/11/2023

### Présents

Représentants des parents d'élèves élus : Mesdames Tessier, Ribreau, Despretz, Pirrault et M Royer

Enseignants : M. Darmagnac, Mmes Vallet, Raud-Allard, Garond, Menanteau, Bournay, Charpentier, Petitjean, Diguët, Pillet, Bouzon et Blaise

DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale): Mme Deneuille

Périscolaire : Mme Douguet

Mairie : Mme Lorgnier (élue)

Excusés : Mme Cholat (Inspectrice de la Circonscription POITIERS Est)

Mmes Sauvanet, Nardo, Lièvre, Dupuy, Maréchal, Lefebvre, Beras,, Messieurs Bregegière et Bruneau

Mmes Coudert et Moreau (Rased), Mme Léonard (arrêt maladie)

Présidente du conseil : Mme Blaise

Secrétaire de séance : Mme Charpentier

Début du conseil à 18h20.

### 1. Présentation de l'équipe pédagogique :

— Les enseignants : une équipe de 12 personnes : cycle 3 :

M DARMAGNAC (CM2 B), Mme CHARPENTIER (CM2 A), Mme RAUD- ALLARD (CM1/ CM2),

Mme VALLET (CM1B), Mme LEONARD (CM1 A),

cycle 2 :

Mme GAROND (CE2) , Mme MENANTEAU ( CE1/ CE2)

Mme DIGUET (CE1) , Mme BOURNAY et Mme BOUZON ( CP/ CE1)

Mme PETITJEAN (CP A) Mme BOUZON et Mme BLAISE (CPB)

### Spécificités :

•5 Personnes nouvelles dans l'équipe suite à des départs volontaires pour différentes raisons et un départ à la retraite. Certaines personnes sont titulaires et d'autres pas encore.

•Mme Bouzon complète Mme Bournay et Mme Blaise : une seule personne pour les compléments de service de l'école.

— Le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) : Agnès COUDERT, maitresse ADP chargée de l'aide à dominante pédagogique sur un poste à mi-temps ; Isabelle MOREAU, maitresse ADR chargée de l'aide à dominante relationnelle ; pas de psychologue rattaché à notre réseau.

— 2 enseignantes titulaires-remplaçantes : Mme PILLET Servane ; Mme CHANTREAU Marie

— L'infirmière scolaire : Mme BILLY, présente le mardi matin à l'école ;

— L'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants : Mme HANTRY Adeline (UPE2A) et Mme Raynaud Christelle

— 5 AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) :

Mme Ludivine DEPIT (1 élève en CE2), M BOISSIMON Christophe (2 élèves : CM2)

Mme MARCEL (2 élèves en CM2 et en CM1) Mmes BRUGIER et SADELER (un élève en CE1)

### 2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Une liste de 14 candidats a été présentée, 11 titulaires

Sont donc élus titulaires :

Mme SAUVANET, Mme DUPUY, Mme PIRRAULT, Mme TESSIER, M. BREGEGERE, Mme MARECHAL,

Mme NARDO, Mme LIEVRE, Mme LEFEBVRE, Mme DESPRETZ, Mme RIBREAU

Sont élus suppléants :

M. BRUNEAU, M ROYER, Mme BERAS

Le taux de participation de 50,14 % est plus élevé que l'année dernière (42,57 %), meilleur taux depuis 2016 (50, 57%)

On peut se réjouir d'une meilleure participation des parents mais ce n'est pas encore suffisant.

Les parents posent la question du vote numérique (moins de papier) ?

Nous sommes au début du vote par correspondance « numérique », peut-être que dans les prochaines années cela sera possible. Il faudra y réfléchir en fonction des possibilités de nos parents en termes de matériel informatique.

### 3. Compétences et fonctionnement du conseil d'école

Il traite de toutes les questions relatives à la vie des élèves, à l'école, sur le temps scolaire et périscolaire : projet d'école, règlement intérieur, sécurité des locaux, information des choix de l'équipe pédagogique, restauration scolaire...

Il est composé des enseignants, d'un représentant élu de la mairie, du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, des représentants élus des parents d'élèves, des membres du RASED.

On peut aussi, si on le souhaite, en fonction des thèmes établis dans l'ordre du jour inviter des personnes extérieures qui n'ont pas le droit de vote.

Il se réunit 3 fois par année scolaire. L'ordre du jour et les questions diverses sont transmis huit jours avant le conseil. Il est possible d'organiser un conseil extraordinaire à la demande de la direction, de la Mairie ou de 50 % des membres du conseil.

Les comptes-rendus sont affichés sur les panneaux d'information de l'école et mis en ligne sur le site internet

(<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/buxerolles-planty/>)

**Dates des prochaines réunions : jeudi 21 mars 2024 et mardi 11 juin 2024**

Mme Lorgnier remercie les directeurs des 4 écoles qui se sont organisés pour que les conseils ne soient pas le même soir.

### 4. Règlement intérieur

Des documents de travail concernant le règlement intérieur ont été envoyés aux membres du conseil afin de préparer en amont les éventuelles modifications à apporter. Le règlement de l'école doit être en conformité avec le règlement intérieur départemental. Sa structure initiale a été conservée, mais certains éléments ont été modifiés ou ajoutés :

-l'utilisation d'un badge officiel pour le stationnement sur le parking de l'école.

-l'utilisation des parapluies sur le temps scolaire.

-l'utilisation du bac à sable dans la cour du cycle 3 pour les CE2 sur le temps scolaire.

- le droit à la captation des voix

-le protocole mis en place par l'équipe face aux élèves perturbateurs et harceleurs

Après vote du conseil à main levée, le règlement est adopté à l'unanimité.

Le règlement modifié sera publié sur le site et distribué aux élèves.

Pour rappel, la charte sur la laïcité a été distribuée dans les documents de rentrée.

La charte du vivre ensemble sera également distribuée et fera l'objet d'une étude particulière en classe dans le cadre de l'EMC.

### 5. Bilan de la rentrée 2023 et de la première période :

Effectifs et structure : 256 élèves inscrits à ce jour. Ce qui fait une moyenne de 23,27 élèves par classe.

Répartitions :

Niveaux	Effectifs	Classes	Effectifs
CP	54	CP A CP B CP / CE1	24 24 6
CE1	51	CE1 CP/ CE1 CE1 / CE2	25 18 8
CE2	43	CE2 CE1/ CE2	26 17
CM1	58	CM1 A CM1 B CM1/ CM2	23 24 11
CM2	50	CM2 A CM2 B CM1/ CM2	19 20 11

- Publics spécifiques :
- 5 élèves avec Projet Personnel de Scolarité ;
  - 8 élèves bénéficiant de soutien linguistique (enseignante UPE2A).
  - 16 PAI (projet accompagnement individualisé) dont 4 pour Diabète.

Les effectifs sont importants en cycle 2 et la configuration des classes ne permet pas une grande souplesse pour les arrivées surtout dans ce cycle (ce qui est le cas depuis le début de l'année).

Questionnement des parents concernant l'existence d'enfants non notifiés « MDPH » mais qui nécessitent tout de même une attention ou la mise en place de dispositifs particuliers. Comment font les enseignants avec les effectifs actuels ?

→ les enseignants signalent les difficultés aux membres du RASED et adaptent leur enseignement en classe.

→ Les membres du conseil manifestent alors leur inquiétude face à la situation du RASED incomplet qui rend difficile les prises en charge des élèves en difficulté et le travail de l'équipe enseignante.

### Au cours de la première période :

- Un fait d'établissement a été réalisé pour le vol du téléphone portable d'une enseignante par un élève.

Une plainte a été déposée.

- Problème du RASED : • absence de psychologue (besoin des élèves, des familles, bilans à réaliser dans le cadre des orientations)  
• poste ADP à mi-temps

- Problème de budget pour le transport à la piscine : nous sommes obligés d'utiliser tous nos crédits restant pour financer le transport. Cela va aussi être une difficulté l'année prochaine, car nous n'aurons pas assez d'argent pour financer nos projets : 3575€ de budget transport, la piscine coûte 2600€ à l'année. Cela pénalise les autres collègues qui ne peuvent pas faire les activités non obligatoires car elles ont donné leurs crédits pour la piscine.

→ La mairie a fait la demande pour avoir accès à une piscine plus proche mais il n'y a pas de créneaux disponibles. Elle se pose la question de financer, l'année prochaine, les activités obligatoires avec les crédits « mairie » et de demander que la coopérative règle les activités non obligatoires.

→ L'APE peut aussi participer aux frais des sorties scolaires en fonction des montants et des projets.

## 6. Travaux

Un document de travail reprenant les demandes, les travaux et interventions réalisées a été envoyé en amont aux membres du conseil pour une plus grande efficacité.

Nous remercions la municipalité, M. Fradin, Nathalie Douguet et les agents communaux pour tous les travaux réalisés dans l'école depuis le début de l'année. Nous remercions aussi M Biard pour son efficacité dans la réalisation de nos photocopies.

→ La mairie remercie la direction d'avoir transmis la liste des travaux en amont du conseil d'école, ce qui n'était pas fait les années précédentes. Elle apporte des précisions sur les travaux ou les demandes en cours

- bac à sable (cycle 2) sera comblé lors de la réfection de la cour, la mairie est toujours en attente du projet lancé par l'agence du territoire de l'eau
- garage à vélo : les grilles ont été commandées mais placées au mauvais endroit, elles vont donc être déplacées prochainement.
- Nouvelle imprimante pour le bâtiment C (livrée et installée dans la semaine). Mme Lorgnier fait remarquer qu'il s'agit d'une dotation exceptionnelle au vu des spécificités des bâtiments.
- M BERGEON va reprendre contact avec la direction pour régler quelques problèmes liés aux vidéoprojecteurs. 4 vidéoprojecteurs interactifs sont arrivés aux services techniques de la mairie, l'équipe enseignante souhaiterait les installer dans le bâtiment C, où se trouvent les plus vieux vidéoprojecteurs.

Nous discutons des points suivants :

- Ventilateurs : nécessité pour le bâtiment C. Mme Lorgnier va se renseigner pour un financement.
- Besoin d'un endroit pour la mise en sécurité des sacs des enseignants (classes 11 et 12 du bâtiment B, classes ouvertes sur le couloir). Mme Lorgnier comprend la difficulté et va se renseigner. Un bureau équipé d'un placard fermé serait une solution car les collègues de ces classes n'en ont pas.
- Sortie de l'école : des interphones permettent actuellement de gérer les entrées à distance (système très efficace) Se pose le problème de la sortie : un bouton de sortie peut être installé en hauteur pour éviter que les enfants ne l'utilisent (car la présence de l'ascenseur gêne la visibilité). Mme Lorgnier va se renseigner pour vérifier si les interphones peuvent fonctionner dans les 2 sens. (Adaptation)
- Plan bibliothèque 2023 (proposition de Mme CHOLAT) : L'état peut donner un budget de 1500€ à la mairie pour l'achat de livres et en contrepartie, celle-ci s'engage à accompagner l'aménagement (achat de mobilier) de la bibliothèque. Projet à renvoyer à l'inspection avant le 20 novembre. La mairie l'étudie.

- Pass-culture scolaire (question soulevée par les parents) : il ne fonctionne pas dans le primaire.

## 7. Plans et exercices de sécurité

Nous sommes en plan « VIGIPIRATE urgence attentat » : la vigilance est donc renforcée aux abords de l'école (comme indiqué sur l'affichage du parvis) : accueil par un adulte, contrôle visuel des sacs, vérification de l'identité des personnes nouvelles dans l'enceinte de l'école. Les sorties, les voyages des élèves sont maintenus.

Les exercices « incendie » : Il s'agit d'évacuer les locaux le plus rapidement possible et de mettre tous les usagers à l'abri de l'éventuel danger (loin des bâtiments). Il y en a 2 par an et par zone (zone 1 = bâtiment A avec la maternelle et le restaurant scolaire / zone 2 = bâtiments B et C).

Le 1er exercice pour chaque zone a eu lieu avant les vacances (le 19/09/23 bâtiments B&C et le 28/09/23 bâtiment A).

Les plans particuliers de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS) :

Deux plans sont rédigés et mis à jour chaque année (**alerte attentat intrusion** et **risques majeurs**), communiqués à la DSDEN et présentés en conseil d'école. Le 1er exercice de situation d'attentat/intrusion aurait dû se dérouler le lundi 16/10. Mais suite à l'événement tragique d'Arras, il a été reporté. Nous le ferons dans les 15 prochains jours.

Nous disposons des signaux sonores PPMS différents suivant si nous devons faire un confinement ou une évacuation. Les différents entraînements permettent aux élèves de bien repérer ces différents signaux. (Incendie, PPMS évacuation, PPMS confinement)

Rappel : dans le cadre de la sécurité des élèves, se pose le problème :

- de la place de l'interphone : la présence de l'ascenseur gêne la visibilité de l'entrée.
- de la sortie de l'école en dehors des heures de récréation.

Le périscolaire souhaiterait des exercices PPMS sur le temps de la pause méridienne.

## 8. Projets pour l'année 2023-2024

**Evaluation d'école :**

Nous sommes bien inscrits dans le dispositif pour cette année 2023/ 2024.

**Projets littéraires, maîtrise de la langue :**

- Projet « Lire et faire lire » à partir du CE2 (car intervention sur la pause méridienne pour les CP et les CE1) : (CM1/ CM2, CM1 B, CM2 A, CE2)
- Rencontre avec un auteur/ Illustrateur : CP / CE1
- Projet avec un groupe de recherche sur la langue orale en CP A
- Les petits champions de la lecture (CM2 A)
- École et cinéma : CPB, CP/ CE1, CE2, CM1B, CM1/ CM2, CE1/ CE2

**Projets anglais**

- Les 100 jours : Ateliers divers en anglais (lectures, petit-déjeuner, jeux sportifs, jeux de sociétés)

**Projets artistiques**

- Les petits devant les grands derrières
- « Chorale » : A la découverte de « Paris » en chansons : CP A, CP B, CE1, CP/ CE1

**Projets scientifiques/ mathématiques**

- Ateliers scientifiques avec des étudiants universitaires en partenariat avec le CRED : CPA, CP/ CE1 et CE1
- Les 100 jours : Ateliers divers autour du nombre 100 : CP A, CP/ CE1, CE1
- Projet avec M Campana et la classe de CM2 B avec un travail autour des engrenages (Pendule et rouage).

**Projets « nature »**

- Le potager partagé : CP A, CE1, CP/CE1, CE1/ CE2, CE2, CM2 A
- Projet autour de l'Apiculture. CM1 / CM2, CM2 A

**Projets « Climat scolaire et parcours citoyen »**

- Conseils des élèves
- Le projet PHARE pour les enseignants (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)
- Projet NAH : (non au harcèlement scolaire) :
  - Jour dédié à la lutte contre le harcèlement : 9 novembre 2023
  - Deux heures banalisées dans les classes entre le 9 et le 15 novembre.
    - questionnaire à partir du CE2 avec des règles de passation.
    - analyse des résultats par les professeurs puis restitution en CM
- Réaménagement de certains lieux de l'école : Bibliothèque

### **Projets Histoire/ EMC :**

- Sorties « Patrimoine » : CM2 A, CM1 B, CM1/ CM2, CP / CE1
- Sorties aux archives départementales : CM2 A, CM1/ CM2
- Projet « Champ d'elles » CM1/ CM2
- Projet en partenariat avec le souvenir français : dans le cadre de la commémoration des 80 ans du débarquement des alliés en 2024, une sortie d'une journée est proposée à la Rochelle pour les CM1/CM2

### **Projets sportifs :**

- Les ASM : escrime CE1/ CE2, natation CE1 et CM1, vélo CM2 B et gymnastique CE2, sport de combat : CM1/ CM2 et CM1 B
- Ping-Pong avec stade Poitevin pour pratiquement toutes les classes sauf CM2A
- Tennis avec le club de tennis de Buxerolles pour les CM1 A et les CM2 A (période 5)
- Flag Football avec le stade football américain pour les CM2 A en période 3
- USEP pour les CP B (3 rencontres sportives avec les écoles d'Andersen et Migné-Auxances) décembre, Mars, Mai
- CREPS de Boivre : sortie sur les JO pour les CM1/ CM2 et les CM2 A

### **Projet liaison CM2/6ème**

Journée d'intégration au collège. CM2

### **Projets « Prévention routière »**

Les risques du passager en voiture : CP A CP B et CP/ CE1  
Déplacement sur le site : CM1 et CM2

### **Projets « éducation à la santé »**

Intervention de l'infirmière scolaire :

- les écrans (CP/ CE1)
- le sommeil, les dents CP, CE1
- Les gestes pour porter secours (CM)
- la puberté (CM)

### **Projet « fêtes de fin d'année »**

- création de boîtes cadeaux

### **Pour les fêtes de fin d'année :**

- Sapin commun à toute l'école (décoré par le périscolaire) fourni par la mairie.
- Goûter offert par l'APE, photos avec le Père-Noël après la classe le dernier jour.

## **9. Questions diverses :**

### **-projet harcèlement :** quelle date pour accueillir le CRIAVS?

→Les dates ne sont pas encore fixées mais le seront très prochainement. Volonté d'étendre aux CM1 cette année.

### **- végétation dans la cour :** date de début de travaux ?

→ Réunion le 06/11 à la mairie mais pas de nouveautés.

### **- activité à la pause méridienne :** les garçons n'ont pas la possibilité de jouer au foot car c'est régulièrement les filles. Comment s'organisent les activités, qui y participent, pourquoi dissocier les filles et les garçons ?

→Les filles n'ayant pas ou peu d'accès au terrain de foot, largement monopolisé par les garçons, l'équipe d'animation a proposé des jours réservés aux filles, deux sur 4

### **- goûter :** quantité insuffisante, nos enfants se plaignent de ne pas manger assez de même pour le midi. Pour ces enfants, les inscriptions sur portail sont faites, les foyers sont au maximum des tranches donc nous aimerions qu'ils mangent à leur faim

→Pour le repas de midi, ce n'est pas un souci de quantité au vu des restes jetés par les enfants. Les enfants choisissent la quantité et peuvent refuser de se servir entrée ou dessert.

Pour les goûters, le nombre d'enfants non-inscrits peut varier de 5 à 15 suivant les soirs ce qui rend difficile la prévision des quantités.

### **- rentrée des CP :** possible de le faire côté maternelle pour éviter un attroupement côté élémentaire ?

→Dans le cadre du plan Vigipirate, cela n'est pas possible car nous privilégions une seule entrée afin de bien assurer la sécurité des enfants notamment par la police municipale qui protège les entrées et les sorties.

La marie fait remarquer qu'elle a pour projet la création d'un parvis avec une seule entrée pour la maternelle, travaux sur l'année 2024 (vacances de printemps). Portillon du côté élémentaire pour les enseignants.

**- malgré l'interdiction dans le règlement intérieur, est-il possible d'apporter des bonbons** pour les anniversaires ?  
Les enfants sont déçus de ne pas fêter cela avec leurs copains.

→Le règlement intérieur est conçu pour assurer la protection de nos élèves. Même s'il est contraignant, il nous protège avant tout et nous devons le respecter. On ne peut donc pas faire quelque chose qu'il interdit.

Nous comprenons cette déception mais pour rappel, cette interdiction est née des restrictions alimentaires, des allergies, des problèmes de diabète qui se sont multipliés ces dernières années et qui rendent difficile la gestion des bonbons même dans le cadre des anniversaires.

Fin du conseil à 20h40.

La directrice

